



ADAMA

ESTEEM ALL IN^{MD}

Contrôle supérieur des dicotylédones difficiles à éliminer comme le chardon des champs, le pissenlit et l'ortie royale – le tout dans une formulation pratique avec des taux d'utilisation flexibles !



GROUPE 4

Matières actives :

Fluroxypyr 59.7 g/L +
Clopyralide 40 g/L + C MCPA 2 EH
(ester) 240,5 g/L = EC

Doses d'application et nombre d'acres pouvant être traités :

Dose faible : 730 mL/ac
Dose supérieure : 970 mL/ac

Acres traitées : 11 à 15 ac/bidon

Format :

Caisse : 2 bidons de 10.93 L

Volume d'eau :

Voie terrestre : 20 à 40 L/ac
(5 à 10 US gal/ac)

Voie aérienne : 12 à 20 L/ac
(3 à 5 US gal/ac)

Résistance à l'entraînement Par la Pluie :

4 heures

CULTURES :

- Avoine
- Blé (printemps, hiver)
- Orge

CIBLES PRINCIPALES* :

À la faible dose de 730 mL/ac :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Astragale • Bardane • Capselle bourse-à-pasteur • Chardon des champs (infestation mineure) • Chénopode blanc • Erodium cicutarium • Gaillet gratteron • Herbe à poux • Kochia à balais | <ul style="list-style-type: none"> • Laitue scariole • Lampourde glouteron • Moutarde des champs • Plantain (croissance maximale) • Prêle des champs (croissance maximale) • Renouée liseron • Sagesse-des-chirurgiens • Tabouret des champs |
|--|--|

À la dose élevée de 970 mL/ac, les mauvaises herbes ci-dessus plus :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Amarante à racine rouge • Ansérine de Russie • Chardon des champs (infestations moyennes à fortes, lutte tout au long de la saison) • Laiteron des champs • Laiteron maraîcher • Matricaire inodore | <ul style="list-style-type: none"> • Ortie royale • Pissenlit officinal (uniquement les rosettes de printemps) • Renouée • Sarrasin de Tartarie • Séneçon vulgaire • Stellaire moyenne • Canola spontané |
|--|---|

* Pour la liste complète des mauvaises herbes contrôlées, se référer à l'étiquette.



ESTEEM ALL IN^{MD}

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL?

ESTEEM ALL IN^{MD} se déplace à l'intérieur de la plante pour contrôler les tissus exposés et ceux souterrains. Le produit imite l'hormone végétale d'origine naturelle qui supprime les mauvaises herbes en perturbant le régime de croissance naturelle. Les symptômes de l'effet comprennent l'épinastie (torsion des tiges) et le gonflement des nœuds.

MISE EN PLACE DES CULTURES :

Blé de printemps, Orge et Avoine : du stade des 3 feuilles jusqu'au début de la feuille étendard.

Blé d'hiver (au printemps) : du stade de trois talles jusqu'au début de la feuille étendard.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS :

- Liquid Achieve^{MC} SC¹
- Puma^{MD} Advance
- Simplicity^{MC} GoDRI^{MC} 2
- Traxos^{MD}
- Varro^{MD}

¹ Les mélanges en réservoir avec Liquid Achieve^{MC} SC peuvent causer des dommages temporaires s'ils sont appliqués avant le stade de 4 feuilles, cependant, le rendement ne sera normalement pas touché.

² N'utiliser que la dose (faible) de 730 ml/acre en cas de mélange avec Simplicity^{MC} GoDri^{MC}.

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, notamment le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits de mélange en cuve diffèrent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ce ne soit spécifiquement indiqué sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent réduire l'efficacité du pesticide ou augmenter les dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. au 1 855-264-6262 pour obtenir des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

DIRECTIVES DE MÉLANGE :

1. Démarrer l'agitation de la cuve du pulvérisateur.
2. Ajouter la quantité requise de ESTEEM ALL IN^{MD}
3. Ajouter la quantité requise d'agent de surface non ionique (NIS) et continue l'agitation.
4. Terminer le remplissage de la cuve avec de l'eau

REMARQUE : En cas de mélange en cuve, consulter l'étiquette de l'adjuvant pour connaître l'ordre de mélange précis ou suivre WAMLEGS ou WALES pour connaître le protocole de mélange approprié.

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE :

Ne pas utiliser les cultures traitées pour le pâturage ou les couper pour le foin pendant les 7 jours après l'application.

Retirer les animaux de boucherie des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

ROTATION DES CULTURES :

Les champs précédemment traités avec ESTEEM ALL IN^{MD} peuvent être semés en blé, orge, avoine et seigle (non contre-ensemencés en légumineuses fourragères, trèfle ou luzerne), en canola, en pois fourragers, en lin, en graminées fourragères, en moutarde ou; en jachère d'été.

Poids de terre : une précipitation de pluie de 140 mm (5,5 po) entre l'application de l'herbicide et le 31 août (de l'année d'application), ainsi qu'une précipitation annuelle supérieure à 175 mm (6,9 po) sont nécessaires.

INTERVALLES AVANT RÉCOLTE :

Fourrage : 7 jours

Blé, Orge, Avoine : 60 jours

DOSE D'ADJUVANT :

Adjuvant uniquement nécessaire en cas de mélange en réservoir avec Liquid Achieve^{MC} SC : Turbocharge^{MD} @ 0,5 % v/v

INTERVALLE DE RÉINSERTION :

12 heures

ENTREPOSAGE :

Garder à l'abri du gel.

CLICKEZ ICI À
ACCÉDER TOUS
LES DÉTAILS DE
PRODUIT.



CONSEILS PRATIQUES :

Des tarifs flexibles sont disponibles - choisissez ce qui vous convient le mieux : 970 ml/ac en cas de forte pression de mauvaises herbes OU de mauvaises herbes difficiles à contrôler; 730 ml/ac pour une pression de mauvaises herbes standard.



Il est important de toujours lire et suivre le mode d'emploi inscrit sur l'étiquette.
1.855.264.6262 | ADAMA.COM

ESTEEM ALL IN^{MD} sont des marques déposées d'ADAMA Group Company Ltée. Tous les autres produits sont des marques de commerce de leurs sociétés respectives.
© 2025 ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltée.